

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2019
DELIBERATION N° 12

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

L'an deux mil dix-neuf, le douze juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (jusqu'à 19h20), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 17h51), LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS (jusqu'à 19h00), ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme JUZAN par Mme DUHART ; Mme LANGLOIS par M. ESMIEU ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (à partir de 19h20) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 17h51) ; Mme TAIEB par M. par MASSONDE, Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. BOUTONNET par M. LAIGUILLON ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO, Mme CAPDEVIELLE par M. ARTIAGA ; M. PALLAS par M. DUZERT (à partir de 19h00).

Secrétaire :

Mme BENSOUSSAN

Entendu le rapport de M. Laiguillon,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – DIDAM - Exposition « Monkey Birds » dans le cadre du festival « Point de vue » – du 20 septembre au 03 novembre 2019.

Apparus sur la scène street art en 2012, les deux artistes de Monkey Birds se rencontrent à Bordeaux au cours de leurs études et signent dès lors des œuvres collectives. Ils sont tous deux inspirés par la musique, le graffiti et les arts visuels. Passionnés par le principe de représentations animales en zone urbaine, ils luttent contre les stéréotypes de nos sociétés pressées en utilisant singes et oiseaux sacralisés pour mieux aborder les problématiques de l'être humain. Leurs œuvres sont présentes dans de nombreuses villes européennes mais également dans des musées et galeries. Ils ont été parmi les premiers à réaliser un partenariat avec le centre d'art Spacejunk avec la création, en 2016, d'une fresque dans l'espace public bayonnais (« Le Passeur » 16, avenue Jean Jaurès).

Le projet présenté au DIDAM par le centre d'art Spacejunk est programmé du 20 septembre au 3 novembre 2019, à l'occasion de la troisième édition du festival Points de vue qui se déroulera du 16 au 20 octobre 2019.

Le centre d'art Spacejunk assure la coordination et la production de l'ensemble de l'exposition ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'un volet de médiation destiné plus particulièrement aux établissements scolaires. La Ville met à disposition gratuitement les espaces du DIDAM et le personnel de surveillance ainsi qu'un budget global de 5 000 € pour la prise en charge du vernissage et la réalisation des outils de communication : affiches, dépliants, cartons d'invitation, communication dématérialisée, signalétique de l'exposition. Une conférence de presse sera organisée conjointement par la Ville et le centre d'art Spacejunk le vendredi 20 septembre 2019, jour de vernissage de l'exposition.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au conseil municipal d'approuver la mise en place de cette exposition et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante amenée à être établie avec le centre d'art Spacejunk.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne